

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 juin 2023**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N°9**

**Etaient présents** : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés** : M. Michel BREUILH à partir de 20h30 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christèle COURSAT par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE jusqu'à 18h45 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ jusqu'à 20h00 par M. Michel BOUYOU, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL.

**Etait absent** : M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Résiliation de la convention de groupement de commandes portant sur des prestations de maintenance des installations de chauffage et production d'eau chaude**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1413-4,
- Vu le Budget Ville,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28,
- Vu sa délibération n°35 du 28 février 2023 portant approbation de la convention de groupement de commandes liant la Ville de Tulle et la Communauté d'Agglomération Tulle Agglo et autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer le marché portant sur prestations maintenance des installations de chauffage et production eau chaude,
- Considérant que l'audit réalisé au printemps par le nouveau technicien gestionnaire des bâtiments de Tulle Agglo a fait apparaître des besoins de maintenance/travaux plus importants à l'Agglo qu'à

la Ville de Tulle, cette dernière disposant, en effet, d'équipes de régie et d'ingénierie susceptibles de réaliser ou de piloter des travaux relativement importants pour la maintenance voire la modernisation de ses bâtiments


- Considérant que l'Agglo a besoin d'un cahier des clauses techniques particulières qui étende les prestations sur un niveau P4 (amélioration des performances énergétiques, ce qui n'est pas le cas pour la Ville,
- Considérant qu'il convient, la concordance des besoins n'est donc plus suffisante désormais pour maintenir un appel à concurrence groupé et les ambitions prévues en début d'année devant être revues, que chaque structure lance sa consultation séparément,
- Considérant qu'il convient, par conséquent, de résilier la convention de groupement de commandes portant sur des prestations de maintenance des installations de chauffage et production d'eau chaude,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Décide** de résilier la convention de groupement de commandes portant sur la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude entre Tulle Agglo et la commune de Tulle et approuvée par délibération du 28 février 2023.

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches afférentes.

**3 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

 Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUN 2023  
Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUN 2023

DB - 27062023